Concours section : CAPEPS EXTERNE CAPEPS

Epreuve matière : DISSERTATION OU ETUDE DE CAS

N° Anonymat : A000301802 Nombre de pages : 12

14.5 / 20

(Remplir cette partie à l'aide de la notice)
Concours / Examen : ECE Section/Spécialité/Série : 1900 E
Epreuve : 102 Matière : 7400 Session : 2018

CONSIGNES
- Remplir soigneusement, sur CHAQUE feuille officielle, la zone d'identification en MAJUSCULES.
- Ne pas signer la composition et ne pas y apporter de signe distinctif pouvant indiquer sa provenance.
- Numéroter chaque PAGE (cadre en bas à droite de la page) et placer les feuilles dans le bon sens et dans l'ordre.
- Rédiger avec un stylo à encre foncée (bleue ou noire) et ne pas utiliser de stylo plume à encre claire.
- N'effectuer aucun collage ou découpage de sujets ou de feuille officielle. Ne joindre aucun brouillon.

Sur le bulletin mensuel du site "Café pédagogique" de janvier 2018, François LAVIE évoque les 40% à 60%, d'élèves ne pratiquant pas d'autres activités physiques que celles obligatoires dans le cadre scolaire, que nous retrouvons dans les extraits des études proposés en annexe. Il évoque alors le décrochage de plus en plus important avec l'âge au moyen d'une fourchette allant de BAC - 3 ans à BAC + 3 ans. Il aborde ainsi le coeur du problème qui nous est soulevé, à savoir la situation de nos élèves après leurs études secondaires et la poursuite ou non d'une activité physique régulière. Mais dans quelles situations les lycéens se retrouvent-ils après leurs études secondaires?

Même si François LAVIE évoque le BAC + 3 ans comme borne, tous les élèves en étude secondaire ne préparent pas le bac, d'autres préparent un bac professionnel ou un CAP / BEP. Après cette étape, certains d'entre eux poursuivent un cycle universitaire où le sport universitaire (SUAPS) pourra jouer un rôle déterminant dans la poursuite d'une activité physique régulière. Mais les études universitaires restent sensiblement et majoritairement réservées à certains milieux socio-économiques. Les extraits d'études des annexes montrent qu'il existe un "gradient socio-économique avec un niveau de pratique

Concours section : CAPEPS EXTERNE CAPEPS
Epreuve matière : DISSERTATION OU ETUDE DE CAS
N° Anonymat : A000301802 Nombre de pages : 12

14.5 / 20

moins important dans les milieux les moins favorisés." Sans faire de parallèle "malsain" entre milieu défavorisé et étude plus courte, nous pouvons évoquer les lycéens qui accèdent directement au marché du travail ou les nombreux élèves qui quittent le système éducatif sans diplôme (100 000 en 2015 selon PISA). N'ayant pas accès aux offres de pratiques universitaires et étant souvent dans des situations défavorisées, quelles pouvant être leurs pratiques physiques régulières ? Mais qu'entend-on par poursuivre une activité physique régulière ?

Les programmes d'éducation physique et sportive (EPS) parus au bulletin officiel du 29 avril 2010 et concernant les lycées d'enseignement général et technique, précisent que "l'EPS est la seule discipline garante d'un engagement corporel", que "pour beaucoup de lycéen elle représente le seul moment d'activité physique régulière" et que "pour tous, elle doit permettre de construire et d'entretenir un HABITUS SANTÉ."

Avoir une activité physique régulière c'est respecter "60 minutes d'activité physique quotidienne préconisées par les autorités sanitaires" pour maintenir et améliorer sa forme physique, procurer des bénéfices sur le plan psychologique et social et avoir un effet favorable sur la santé. (INPES 2011 + FF Cardiologie 2016). Selon ces études ces pratiques physiques régulières connaissent un déclin plus ou moins marqué selon l'âge, le genre et le niveau social. Nous devons alors préciser de qui nous parlons

quand nous voulons favoriser la poursuite d'une activité physique régulière chez les lycéens ?

Les lycéens sont avant tous de adolescentes et des adolescents dont "une des préoccupations centrales passe par le corps" (BRACONNIER & MARCELLI - 1993). La construction d'une image positive du corps est spécifiée dans les programmes (BO. 29/04/2010) en tant que garante d'une pratique physique régulière et continue. L'hétérogénéité des lycéens est également un facteur important à prendre en compte notamment en EPS en tant que discipline où "l'hétérogénéité est plus sensible qu'ailleurs" (MEARD & BERTONE. 1993). En effet la comparaison aux autres, le regard des autres amont toute leur importance entre les sportifs et les non-sportifs, les filles et les garçons, les élèves à besoin éducatif particulier ou en situation de handicap. Comment l'enseignant d'EPS pourra prendre en compte ces caractéristiques pour proposer un enseignement permettant la poursuite d'une activité physique régulière ?

"L'éducation physique et sportive est la seule discipline garante d'un engagement corporel" (BO. 29/04/2010). "Pour beaucoup de lycéens elle représente le seul moment d'activité physique régulière" et "pour tous, elle doit permettre de construire et d'entretenir un habitus santé." Il s'agit ici du curriculum prescrit qui demande à préparer nos élèves à ces pratiques physiques régulières. Mais quand est-il de l'EPS actuellement enseignée au lycée ? Au regard du décrochage progressif décris dans les études, de celui des filles en particulier, nous serions tentés de répondre immédiatement à la question posée en affirmant que non, l'EPS d'aujourd'hui ne prépare pas suffisamment les lycéens dans leur habitus santé. Mais n'est-ce pas réducteur au regard des résultats relativement corrects obtenus aux examens de fin d'études

secondaires (annexes). La question se pose alors de quelles évaluations pour construire un habitus santé ? Quand à la question du "suffisamment", cela fait sans doute référence à la Compétence Générale 5 (CG5) "réaliser et orienter une activité physique pour le développement et l'entretien de soi." Cette nouvelle façon d'aborder l'enseignement en EPS est-elle la solution au problème et auquel cas comment améliorer la situation ? N'oublions pas les différents types d'enseignements proposés actuellement au lycée (optionnel, facultatif et complémentaire) ainsi que le sport scolaire qui peuvent sans doute être de leviers important de sensibilisation. Enfin nous devons aborder l'élément clé de l'enseignement de l'EPS, le professeur d'EPS qui avec sa formation, son expérience, ses représentations et son habitus sportif (BOURDIEU. 1986) pourra également jouer un rôle essentiel dans la poursuite par les lycéens d'une activité physique régulière.

Comment l'enseignant d'EPS peut-il permettre à l'ensemble de ses élèves et de leur hétérogénéité de plus en plus grande pour permettre à chacun d'eux de construire un habitus santé qui leur permettra individuellement de pratiquer une activité physique "ailleurs et plus tard" (J.Y ROCHE) ?

Au regard de ce questionnement, nous montrerons que pour permettre aux lycéennes et aux lycéens de construire un habitus santé les engageant dans une pratique physique régulière tout au long de leur vie, l'enseignant d'EPS doit construire un enseignement qui part de ses élèves, de leurs ressources et de leurs motifs d'agir avec des objectifs d'enseignement communs.

Concours section : CAPEPS EXTERNE CAPEPS

Epreuve matière : DISSERTATION OU ETUDE DE CAS

N° Anonymat : A000301802 Nombre de pages : 12

14.5 / 20

(Remplir cette partie à l'aide de la notice)
Concours / Examen : ECE Section/Spécialité/Série : 1900 E
Epreuve : 102 Matière : 7400 Session : 2018

CONSIGNES
- Remplir soigneusement, sur CHAQUE feuille officielle, la zone d'identification en MAJUSCULES.
- Ne pas signer la composition et ne pas y apporter de signe distinctif pouvant indiquer sa provenance.
- Numéroter chaque PAGE (cadre en bas à droite de la page) et placer les feuilles dans le bon sens et dans l'ordre.
- Rédiger avec un stylo à encre foncée (bleue ou noire) et ne pas utiliser de stylo plume à encre claire.
- N'effectuer aucun collage ou découpage de sujets ou de feuille officielle. Ne joindre aucun brouillon.

Dans une première partie, nous tenterons de montrer que l'enseignement particulier de la CP5 peut s'appliquer à d'autres activités physiques sportives et artistiques (APSA) et ainsi de mettre les élèves dans les conditions optimales de construction de leur habitus santé.

Dans une seconde partie, nous envisagerons la place de la performance très présente dans l'enseignement actuelle de l'EPS et peut être frein de la construction de l'habitus santé.

La compétence propre (CP5) "réaliser et orienter son activité physique pour le développement et l'entretien de soi" est une compétence nouvellement apparue. Depuis les programmes du lycée de 1999 et de 2000, elle fait partie des possibilités d'enseignement pour les enseignants d'EPS.
Pourtant ils restent peu à faire ce choix (COMBAZ & HOISIAN. 2012) sans doute par manque de représentations, par manque de formation ou par un habitus sportif qui prône des activités basées sur les pratiques sociales de référence

Concours section : CAPEPS EXTERNE CAPEPS
Epreuve matière : DISSERTATION OU ETUDE DE CAS
N° Anonymat : A000301802 Nombre de pages : 12

14.5 / 20

proches du monde sportif. Ainsi de nombreux acteurs de l'EPS vont contre la CPS en dénonçant une activité hédoniste et proche de la société de consommation (DAVID. 2006). Pourtant en permettant aux élèves de "s'advenir" (DHELEMMES. 2001), de construire eux-mêmes leur projet de pratique physique, n'est-ce pas un moyen de les rendre autonomes et responsables et donc de les préparer à poursuivre cette activité "ailleurs et plus tard". N'est-ce pas le réel moyen pour leur permettre de "construire et d'entretenir un habitus santé" (B.O. 29/04/2010) ? Il s'agit ici de notre mission. Cela ne peut se traduire par les faire pratiquer un maximum d'APSA dans le but de les faire progresser et "l'impuissance apprise" (SELIGMAN. 1975) qui en résulte avec les conséquences en terme de décrochage. Nous allons alors tenter d'adapter cette vision de la CPS à une APSA d'une autre compétence propre.

Nous pouvons ainsi proposer une activité de course de demi-fond très prisée par les filles de terminale (Annexe BAC GT : 36,95 % - 2ème position). Nous pouvons l'adapter à un traitement CPS en nous basant sur la forme de pratique scolaire (FPS) de Ghislain HANULA (CEDREPS. 2016) "le 12 minutes ... à choix et à conséquences" qu'il propose à des élèves de seconde. Il base son enseignement sur le "libre-choix" des élèves qui permet un engagement et une motivation plus importants (DECY & RYAN. 2000). Ainsi en fonction de la V.M.A (vitesse maximale aérobie) il propose plusieurs types de contrats

de gestion des 12 minutes avec 0,1 ou 2 temps de repos de 1 min 30 que les élèves placent selon leur choix en début, milieu ou fin de course ; collé ou séparé quand il y a 2 temps de repos. Les élèves doivent courir à 75% de leur VMA et ont selon le contrat choisi une compensation à faire avec plusieurs courses courtes à de VMA supérieurs. Les élèves s'inscrivent ici dans un processus d'autorégulation où les buts d'accomplissement correspondent à l'ensemble des élèves (COSY et al. 2002). Ainsi certaines filles, plus souvent décrocheuses comme le montre les pourcentages d'inaptitude (Annexes), pourront y trouver des buts de maîtrise qui leur correspondent (COGERINO. 2006) avec des contrats adaptés. Certains garçons ont des buts de performance (VIGNERON. 2006) pouvant choisir les contrats sans aménagement. Ghislain HANULA fait même le constat que les élèves éloignés de la pratique physique et sportive prennent plaisir à remplir les compensations de leur contrat. Nous pouvons alors penser que notre contrat est rempli dans le sens où les élèves qui prennent "plaisir" ont de plus forte chance de pouvoir une activité physique régulière (BO. 2010).

Mais nous pouvons nuancer cette proposition avec l'absence d'une échelle de ressentis, outil important du travail réalisé en CP5.

Avec le travail de Pascal KOGUT (2011) qui pour un cycle de JTEP en CP5 propose une autre façon de travailler sur les ressentis. Il partit du modèle de KERGONAN, il propose une prise en compte de la fréquence cardiaque d'entrainement (FCE) différente de la fréquence cardiaque maximale habituellement utilisée pour réaliser les séances de travail en CP5. Nous pouvons envisager l'utilisation de cet outil supplémentaire

dans le but d'une meilleure connaissance de soi importante dans la construction de l'habitus santé. De plus l'utilisation d'outil numérique tel que le radio fréquence mètre peut permettre de répondre à plusieurs objectifs : L'utilisation de l'outil numérique encouragée par l'enseignant (référentiel des métiers - 28/07/2013) et une parfaite maîtrise de soi. Il faudra toutefois réguler cette utilisation, puisqu'en devenant dépendants les élèves perdraient une part de leurs ressentis et donc de leur connaissance.

Pour conclure cette première partie, nous avons montré que l'approche de la CP5 à partir de motifs d'agir des élèves semblent pouvoir être adaptable à d'autres APSA même si la CP1 "réaliser une performance maximale mesurable à une échéance donnée" semble plus s'en approcher. Mais même pour la CP5, Michel VERGER (CEDREPS. 2011) met en garde sur de dérives d'enseignement où la performance prend plus d'importance notamment en musculation et par l'évaluation. Nous tombons ainsi sur une pratique de CP1 avec un climat de compétition et de comparaison (SEVERIDE. 2008) non propice à la construction de l'habitus sportif. C'est l'objet de notre deuxième partie.

Dans notre deuxième partie, nous abordons la performance comme partie intégrante de l'enseignement actuelle de l'EPS, dans les bons côtés et le moins bons évoqués auparavant. Ainsi si nous prenons l'activité Badminton simple, la plus pratiquée par nos élèves filles de terminale (Annexes), elles y obtiennent un de leurs

Concours section : CAPEPS EXTERNE CAPEPS

Epreuve matière : DISSERTATION OU ETUDE DE CAS

N° Anonymat : A000301802 Nombre de pages : 12

14.5 / 20

(Remplir cette partie à l'aide de la notice)
Concours / Examen : ECE Section/Spécialité/Série : 1200 E
Epreuve : 102 Matière : 7400 Session : 2018

CONSIGNES
- Remplir soigneusement, sur CHAQUE feuille officielle, la zone d'identification en MAJUSCULES.
- Ne pas signer la composition et ne pas y apporter de signe distinctif pouvant indiquer sa provenance.
- Numéroter chaque PAGE (cadre en bas à droite de la page) et placer les feuilles dans le bon sens et dans l'ordre.
- Rédiger avec un stylo à encre foncée (bleue ou noire) et ne pas utiliser de stylo plume à encre claire.
- N'effectuer aucun collage ou découpage de sujets ou de feuille officielle. Ne joindre aucun brouillon.

plus mauvais résultats. Est-ce logique ? Leur engagement doit correspondre à une envie certaine de progresser. Comment alors faire en sorte qu'elle progresse de façon à qu'elles aient du "plaisir d'agir et du plaisir d'apprendre" gage d'une activité physique régulière.

Nous pouvons alors leur proposer la F.P.S. élaborée par Nicolas Maret "Gagner et perdre avec la manière." Ici la performance réalisée sera chargée de compétences, c'est à dire que chaque élève, avec un même objet d'enseignement à savoir "réussir à rompre l'échange en atteignant des zones définies du terrain adverse", pourra progresser à hauteur de ses propres capacités. Ainsi les buts d'accomplissement (Cury et al 2002) seront présents pour permettre à chacun de s'engager selon leurs motifs d'agir, de progresser et donc de prendre du plaisir. C'est ainsi que nous semble-t-il que nos élèves pourront construire un habitus santé évitant le décrochage d'une activité physique régulière.

Pour renforcer cette proposition, nous pourrons également proposer des compétences méthodologique et sociales afin de répondre au buts de "cohésion et d'intégration sociale" de la pratique physique régulière (INJEP. 2011) ainsi nous pourrons proposer des fils bleus ("fil rouge - fil bleu" Philippe ROUSSEL - Enseigner l'EPS 2016) en mettant

Concours section : CAPEPS EXTERNE CAPEPS
Epreuve matière : DISSERTATION OU ETUDE DE CAS
N° Anonymat : A000301802 Nombre de pages : 12

14.5 / 20

nos élèves en groupe de 2, au sein de rencontre avec 2 autres équipes de 2 toujours en badminton. 2 équipes s'affrontent sous forme de "ronde italienne" avec le score cumulé (2 matchs simple de 11 pts et match par équipe gagné au premier à 25 pts). Ces configurations facilitent les développements cognitifs et moteurs (SAURY et al). La troisième équipe qui arbitre et observe les zones atteintes avec des bonus de points progresse également par effet "miroir" (WYNNIKAMEN) et par conflit socio-cognitif (Célia BUCH - 2013). Mais certains élèves malgré des buts d'accomplissements adaptés et des motifs d'agir choisis peuvent ne pas se retrouver dans ces situations de compétition représentées par le duel et l'affrontement. De ce fait, ils ne pourront construire leur habitus santé.

La performance auto-référencée peut alors être une piste de solution. En effet avec cette démarche d'enseignement nous partons des ressources et des capacités de l'élèves. Toutes ces performances seront en fonction de leur pouvoir d'agir. Nous pouvons nous inspirer d'une situation en relais-vitesse (qui arrive en milieu des choix de nos élèves filles de terminale) proposée par Wanda et LLOBET. Ne plus partir de la distance mais du temps avec des plots à atteindre en fonction de nos propres performances sur la moitié de la distance. Cette situation permet de progresser à partir des temps de référence

de chacun de élèves de la diade. Ainsi tout le monde peut s'engager dans une dynaique de travail et de progrès condition d'un habitus sportif.

Dans cette deuxième partie, nous avons donc montrer que la performance peut être un levier pour constituie l'habitus sportif de lycéens. Malheureusement nous pouvons relativiser ce point de vue, au regard de la discipline relais-vitesse évaluée au bac sur des performance brutes de vitesse (sur une base de 14 pts) alors que la transmission du relais reste anecdotique 6 pts).

Pour conclure nous avons tenter de montrer que pour constituie un habitus sportif efficace pour une pratique physique régulière de nos lycéens, l'enseignement actuel de l'EPS doit davantage se tourner vers les motifs d'agir de élèves en prenant en compte leurs représentations. Ainsi la performance outil culturel indispensable peut être utilisée comme moyen de réussir.
Nous finirons notre propos en rappelant l'importance du sport scolaire dans cette démarche d'assurer une continuité. En effet à travers les expériences vécues, le sport scolaire semble extrêmement tourné vers le mode compétitif au détriment d'une pratique de loisir gage sans doute d'un meilleur réinvestissement plus tard dans la vie adulte. Le problème reste celui des effectifs de l'encadrement et la compétition UNSS reste importante. Mais peut-être qu'une redéfinition avec une

meilleure répartition "compétition - loisir" pour faire progresser les habitus santé de tous et notamment - dans les lycées professionnels.